

## **INVITATION SOIRÉE D'INFORMATION**

### ***Quelle structure juridique choisir pour son patrimoine immobilier ?***

**Mercredi 25 septembre 2024 - 18h30 – 22h00 (en NL)**  
Delen Private Bank - Jan Van Rijswijcklaan 184 - 2020 Anvers

#### **PROGRAMME**

**18h30** : Accueil

**19h00** : ***Quelle structure juridique choisir pour gérer ou louer un patrimoine immobilier ?***

*Avantages et inconvénients de chacune d'elles compte tenu de la loi actuelle mais également de la future réforme fiscale en Belgique : aspects pratiques.*

- *Qui sont les héritiers ? où résident-ils ?*
- *Quel est le poids de la propriété patrimoniale en rapport avec le patrimoine total ?*
- *Objectif à 10 ans – 30 ans – 50 ans.*
- *Bien classé comme monument / intérêt culturel ?*
- *Faut-il prévoir de gros investissements ?*
- *Comment détenir la propriété ?*
  1. *en personne physique*
  2. *dans une fondation d'utilité publique*
  3. *dans une fondation privée*
  4. *dans une asbl*
  5. *dans une société commerciale*
  6. *dans une personne morale de droit étranger*

Par Maître Olivier de Clipelle, notaire titulaire, fondateur de l'étude notariale NOTABEL.

### ***La planification patrimoniale anno 2024: le rôle du banquier privé.***

Par Madame Katrin Eyckmans et Monsieur Steven Osaer (Delen Private Bank)

### ***Questions / réponses – échanges avec les intervenants.***

**20h30** : Cocktail dînatoire offert par Delen Private Bank

**22h00** : Clôture



Titulaire d'une licence en Droit de la KU Leuven et en notariat de la VUB, Maître Olivier de Clipelle est l'auteur de diverses publications dans le domaine du notariat.

Il conseille tant dans les matières immobilières classiques et complexes qu'en droit des sociétés et droit patrimonial de la famille tant au niveau national qu'international. Il est spécialisé dans la planification successorale et bénéficie d'une expérience reconnue dans ce domaine. Ayant été 20 ans parlementaire et toujours actif dans le monde associatif en tant que bénévole, il peut apporter son expérience pour les dossiers ayant une implication sociale ou administrative.

### **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

- Soirée réservée aux membres propriétaires / VESTA / Next Gen' de l'Association Royale des Demeures Historiques et Jardins de Belgique asbl.
- Inscription obligatoire jusqu'au vendredi 20 septembre 2024 via la website de l'association : [www.dhj-hwt.be/events](http://www.dhj-hwt.be/events).

### **PARTICIPATION**

**25€ TVAC membre propriétaire (couple : 40€) / 12,50€ TVAC membre junior -35 ans**

Cette participation finance l'organisation générale de la soirée par l'association. Nous remercions notre main sponsor Delen Private Bank pour son accueil, la mise à disposition de ses locaux et le cocktail dînatoire, lesquels sont généreusement offerts dans le cadre de notre partenariat à long terme.

### **ADRESSE DU JOUR**

Delen Private Bank Anvers  
Jan Van Rijswijcklaan 184 - 2020 Anvers



### **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Bruno Nélis – [b.nelis@dhj-hwt.be](mailto:b.nelis@dhj-hwt.be) – Mob. 0476/399.579

Une organisation de l'Association royale des Demeures Historiques et Jardins de Belgique asbl  
43, Avenue Général de Gaulle 1050 Bruxelles - Tél. 02/644 50 05